


## VOUS AVEZ DES DIFFICULTES A PAYER VOTRE LOYER

REAGISSEZ VITE !!!

### Plusieurs Possibilités s'offrent à vous :

 **Informez le bailleur du retard de paiement.**

○ **Vérifiez** que vous percevez bien les prestations auxquelles vous avez droit : Aide au logement mais aussi autres prestations (RMI, API...).

○ Négociez un **règlement échelonné** des loyers impayés.

○ **Rencontrez une assistante sociale** de votre secteur ; adressez-vous au CCAS de la commune ; au CLLAJ ; à une association spécialisée ADIL, à une association de locataires ; essayez de demander une aide financière exceptionnelle.

○ Envisagez de **rechercher un logement moins cher** si votre loyer actuel est trop élevé par rapport à vos ressources.

 Adressez-vous à **la Commission de Surendettement** (Banque de France) si la dette locative ou l'ensemble de vos dettes sont trop importantes par rapport à vos ressources

○ **Si vous recevez un commandement de payer** (déposé par l'huissier à votre domicile ou, en cas d'absence, à retirer impérativement à la mairie), c'est peut être le début d'une procédure d'expulsion.